

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 200 /MPMB/DGD du 11 AOU 2015
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Signatures autorisées.

**Réf. : Courrier FEDAS-CI n° AYK-DO/Nj-jh-RRDT/n° 01-07/2015
du 23/07/2015.**

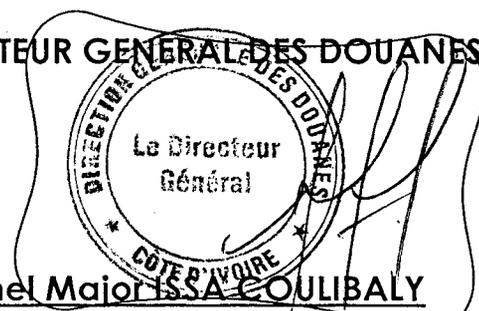
Conformément aux dispositions du courrier visé en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service les noms, prénoms et qualités des personnes habilitées à signer les actes de cautionnement au nom et pour le compte de la Fédérale d'Assurances Côte d'Ivoire (FEDAS-CI).

Il s'agit de :

- **Monsieur KEITA Abdoulaye**, Administrateur Directeur Général ;
- **Monsieur KOFFI Yao Auguste**, Directeur des Opérations ;
- **Monsieur N'TAYE Jean-Jacques Hervé**, Responsable Risques Divers et Technique ;
- **Monsieur FOUFOUE Jacques**, Chef de Bureau direct II Plateau ;
- **Monsieur LAGO Liazere Tony**, Chef de Bureau direct Siège Plateau.

J'invite tous les services à veiller au strict respect des présentes dispositions.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Colonel Major ISSA COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National